

CONSEIL COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE
Compte-rendu de la séance du samedi 13 septembre 2014

Présents_:

Le collège des acteurs socio-professionnels :

M. Pierre DELAYEN - M. Noël DUSSAC - M. Jean-Pierre HASCOET - - Mme Laurence PROVOST -

Le collège des experts, personnes qualifiées et institutionnels :

M. Bertrand BARRE - M. Loïc CHARBONNIER - Mme Isabelle DORISON - Mme Olga ODINETZ – M. Gilles PERTUSA – M. Patrick PROUTEAU

Le collège associatif :

M. Bernard DUCLOS – M. Marcel DUMAS – M. Patrick MENESTREY - Mme Irène NENNER

Les élus et les représentants de la ville :

M. Jean-Jacques GUILLET - Mme Marie-Odile GRANDCHAMP – Mme Julie FOURNIER – Mme Nathalie NICODEME-SARADJIAN - M. Sylvain LEBAS

Absents excusés :

Mme Sylvie GUTZWILLER - M. André GAUDIN - Mme Christine LECERF – M. Michel PETIOT

Rappel de l'ordre du jour :

9h30	Accueil du nouveau CC2D par M. le Député-Maire
10h00	Tour de table : présentation de chacun des membres
10h30	Intervention de Monsieur Laurent Georgeault, membre de l'institut de l'économie circulaire, sur le thème « l'économie circulaire aujourd'hui ? »
11h00	Echanges : questions-réponses.
11h30	Points divers.

Début de la séance : 9h35

1/ Accueil du nouveau CC2D par M. le Député-Maire

M. Jean-Jacques Guillet, Député-Maire de Chaville informe l'assemblée que M. Thierry Prouteau a accepté de succéder à M. Bertrand Barré au poste de Président du CC2D. Il se félicite de l'arrivée des nouveaux membres et s'excuse de ne pouvoir rester jusqu'à la fin de la séance. (A 11 heures aura lieu l'accueil des nouveaux Chavillois au salon d'honneur de l'Hôtel de ville, salle réservée habituellement pour les séances du CC2D).

Monsieur le Député-Maire souligne que la création du CC2D lors du précédent mandat a permis la mise en place d'un outil important pour la ville compte-tenu des projets d'urbanisation et d'aménagement. Le CC2D aide à préciser les actions de la Municipalité en matière de développement durable.

M. Jean-Jacques Guillet remercie le travail accompli par le CC2D sous la présidence de M. Bertrand Barré durant ces cinq dernières années notamment pour le PADD, PLU, la ZAC du Centre-Ville, la Trame Verte et Bleue. Il précise que le CC2D est très actif et que le Conseil Municipal prend en compte son avis. Il indique aussi que le groupe « Eau » a fait un excellent travail qui se poursuit par des actions telles que « la randonnée du Ru de Marivel » en octobre prochain.

Monsieur le Député-Maire remercie le nouveau président, M. Thierry Prouteau et indique que Chaville est riche en personnalité apportant beaucoup avec leur expérience. M. Bertrand Barré était un spécialiste en énergies, M. Thierry Prouteau, également.

M. Jean-Jacques Guillet a mis à la disposition de chaque membre de l'assemblée un exemplaire de son rapport d'information présenté à l'Assemblée Nationale avec M. François de Rugy, président du groupe écologiste, sur la mise en œuvre du paquet « énergie-climat » par la France. Le projet de loi sur la transition énergétique est toujours en discussion en Commissions.

Ce rapport a été réalisé suite à l'étude faite par la Cour des Comptes. Il cible la rénovation thermique, sujet également important au sein des collectivités territoriales. Il faut être attentif à ce que nous pouvons réaliser à Chaville.

Le Député-Maire indique qu'il a pris à GPSO la Vice-Présidence déléguée à l'équilibre social de l'habitat, à l'aménagement de l'espace et opérations d'aménagement, au développement numérique.

Le développement numérique peut être un thème de réflexion intéressant.

Il faut étudier les dispositions à mettre en place ou à améliorer.

Au niveau de l'Habitat : notamment la rénovation du parc immobilier à l'échelle de la commune. Les bailleurs sociaux ont déjà commencé sur Chaville : Fontaine Henri IV – l'intérieur et l'extérieur ont été rénovés au niveau thermique. L'Opievoy fait un effort de rénovation : une partie de la cité Clémency, les gros chênes, le Doisu. Mais pour le parc privé, c'est différent, les propriétaires doivent en prendre l'initiative. Il faut donc aider ces propriétaires avec un tiers financé par la région.

Au niveau des Transports : des efforts ont été entrepris par les collectivités territoriales et la Région avec la création de bornes électriques afin d'éviter les gaz à effet de serre. Sur Chaville, il y a trois stations Autolib, une quatrième est prévue en centre-ville mais la législation en vigueur ne permet pas de l'installer en sous-sol, une cinquième dans le quartier de l'Ursine vers la gare Chaville-Vélizy est envisagée. Les statistiques concernant l'utilisation des Autolib sont bonnes.

Le SIGEIF est lui aussi très actif au niveau du Développement Durable ; une convention va être signée avec la mairie de Paris, la Région, GRDF et La Poste afin d'obtenir un plus grand domaine foncier pour créer des stations-services intercommunales de Gaz Naturel pour Véhicules (GNV). La Poste est un client volontariste de GNV et elle possède un parc important de véhicules.

Les Transports et les Bâtiments sont deux sujets principaux à la fois utiles pour la ville, la Région ainsi que sur le plan National (Chaville n'étant pas concernée par l'Agriculture).

Le numérique est une aide pour l'autopartage (co-voiturage) L'Eau aussi est un point important à Chaville ; Madame Nenner est très engagé sur la création d'une cartographie des puits et des sources sur la ville.

M. Guillet donne la parole à M. Prouteau afin qu'il commence le tour de table.

2/ Tour de table : présentation de chacun des membres

M. Prouteau remercie Monsieur le Maire et l'assemblée de leur présence. Il est très heureux de présider le CC2D, et se présente rapidement. Cadre Dirigeant de GrDF (GDF Suez), il est notamment en charge des relations avec les collectivités locales, des enjeux institutionnels et de développement durable. Encore récemment membre du Conseil d'administration de Natureparif (Biodiversité), il fait partie du Collège des Directeurs de développement durable.

Mme Grandchamp, Maire adjointe déléguée à l'Environnement et développement durable, Conseillère communautaire de GPSO, les membres du CC2D la connaissent déjà.

M. Hascoët fait du bénévolat depuis 25 ans, s'intéresse à l'énergie, les transports et les déchets.

M.Dussac est directeur commercial à Phoebus, société de transport dont dépend le Chavilbus, le fond de transport de Vélizy ; le tram T6 a permis de développer la ligne « Ursine ». Il est membre du Conseil d'administration de l'Association des Amis des forêts de Versailles et de Fausses Reposes.

M. Menestrey représente l'association Espaces dont le siège est maintenant à Chaville Espaces est une association d'insertion par les métiers de l'environnement. Il vit à Sèvres, a 69 ans, est administrateur d'Espaces maintenant qu'il est à la retraite. Il en a été trésorier pendant 3 ans. Au sein de La Poste, lorsque le groupe s'est séparé de France Télécom, il a été chargé de la politique d'action sociale. Il a participé ensuite à de la rénovation des bâtiments de La Poste dont le parc immobilier est important et diversifié. Il a ainsi participé à notamment au niveau de la campagne de désamiantage et à la mise en place des véhicules électriques dans Paris. Cette mise en place est compliquée car le stationnement se fait dans des parkings souterrains et la réglementation est très contraignante. Il souhaite faire évoluer les choses sur le plan développement durable en contribuant à des actions concrètes et locales.

M. Duclos explique que sa copropriété nécessitait un ravalement. Mais que le ravalement thermique a un coût plus élevé que celui d'un ravalement classique ; et par conséquent, la copropriété a choisi l'option classique.

M.Guillet confirme que pour les locataires de la fontaine Henri IV, il a fallu les convaincre car le loyer augmentait et ils n'étaient pas sûrs que les charges aillent en diminuant.

M.Dumas est membre de l'Association Apicole Ouest Parisien (AMOP) de Chaville, les ruchers sont partis à la demande de Monsieur le Maire. Cependant, un courrier de M.Guillet fin avril stipulait qu'elles allaient être réinstallées.

Mme Grandchamp indique que la ville est en pourparlers afin de reprendre un terrain le long de la voie ferrée appartenant à RFF pour des jardins partagés, des jardins familiaux et l'installation de 6 ou 7 ruches, le nombre de ruches restant à définir.

M.Duclos, Président de l'association Vivre à Chaville indique que l'association entretient en partie les vignes de Chaville, que les vendanges auront lieu en deux temps : le dimanche 28 septembre à partir de 14h, dans les vignes situées avenue de la Résistance, et le dimanche 5 octobre à partir de 14h, dans les vignes de la rue Paul Vaillant-Couturier. Pour l'instant, le

temps ensoleillé joue en faveur des vignes mais M.Duclos ne sait pas encore si le vin sera bon ni quelle sera la quantité produite.

M.Pertusa vit à Chaville depuis un an, c'est donc un nouveau chavillois, il dirige une entreprise qui propose des solutions pour mieux isoler les logements et des systèmes de chauffage ne dégageant que peu de gaz à effet de serre (chaudière à granulés). La société peut aider les particuliers ainsi que les collectivités sur l'isolation intérieure, isolation thermique par l'extérieur, audit énergétique...Il informe l'assemblée que la performance énergétique et l'utilisation de matériaux naturels est au cœur du projet de construction de sa maison. Elle n'est pas achevée mais une visite est organisée à l'occasion de la Fête de l'énergie de l'ADEME, l'Agence Locale de l'Energie le samedi 11 octobre prochain, pour découvrir ce très bel exemple de construction performante.

Mme Nenner est Présidente de Chaville Environnement. En 2015 cela fera 20 ans que l'association existe, elle n'a pas de caractère politique et elle est indépendante. L'association vise à protéger le cadre de vie à Chaville, à sauvegarder les forêts, les espaces verts et les eaux souterraines, à lutter contre une densification excessive de l'habitat et les nuisances de toutes natures. Elle informe les Chavillois de toute question pouvant porter atteinte à l'environnement.

Mme Dorison enseigne les arts plastiques et les arts appliqués, s'intéresse au volet social et culturel du développement durable et souhaite convaincre les Chavillois de l'intérêt du développement durable de manière non pas coercitive mais pédagogique. Elle a animé le groupe « eau » du CC2D (par exemple : la mise en place de la randonnée du ru de Marvel avec les associations et les habitants). Elle participe au Jardin partagé (légumes et fleurs) du carmel initié par Sœur Dominique Larcade-Robinson (ancienne prieure) ce jardin a pour vocation la promotion du lien social et intergénérationnel.

M. Barré, ancien président du CC2D, ingénieur de formation dans le domaine de l'énergie.

M.Delayen est chavillois, directeur à Saint Gobain, entreprise qui aura 350 ans en 2015, et précise que se tiendra à Paris en 2015 la 21ème conférence climat (Conférence Paris Climat 2015 –COP21). Il souligne que le Groupe Saint-Gobain est aujourd'hui leader mondial des marchés de l'habitat, en apportant des solutions innovantes pour économiser l'énergie et protéger l'environnement. Le groupe n'est pas un constructeur mais plutôt fournisseur de produits et solutions pour les artisans du bâtiment.

Mme Provost, maman de deux filles, est responsable de la promotion du département immobilier à CGI Bâtiment, elle est très impliquée dans l'habitat participatif (l'autopromotion). L'habitat participatif permet à des particuliers de réaliser ensemble une opération immobilière. Ces personnes élaborent un projet composé d'espaces privés (les logements) et partagés (pas de parking, local « panier », buanderie, salle de réunion ou des fêtes, chambre d'amis, etc.). Tous participent à la conception de l'immeuble et au choix des matériaux. La plupart mettent la main à la pâte lors de la phase de construction et assurent la gestion de la copropriété. Cette forme d'habitat crée du lien social et permet aux citoyens de mieux s'approprier l'endroit où ils vivent et donc de valoriser leur quartier. Actuellement, ces projets sont contraints de jongler avec des dispositifs juridiques et administratifs non adaptés. Elle est intéressée par le CC2D sur les techniques de construction, les meilleures performances au meilleur coût.

Nota :

La loi « Accès au logement et urbanisme rénové » (ALUR) définit les sociétés d'habitat participatif en créant deux types de statuts: les sociétés d'autopromotion et les coopératives d'habitants. Des organismes de logement social pourront être associés à ces sociétés et les projets bénéficieront de la garantie financière d'achèvement des travaux, de façon à sécuriser financièrement les projets.

Mme Odinetz est née à Chaville, a une formation de biologiste spécialisée en hydrobiologie, pour lutter contre les dérives du monde moderne et leurs effets néfastes sur notre santé et

sur l'environnement. A vécu de nombreuses années à l'étranger en Amazonie, au Brésil a travaillé sur la crise sanitaire liée au changement d'environnement. En retraite actuellement, elle travaille dans l'interprétariat judiciaire (russe et portugais).

M. Lebas est conseiller municipal et travaille dans les transports.

Mme Fournier est l'assistante parlementaire de Madame Chantal Jouanno.

Mme Nicodème-Saradjian est ingénieur consultante, manager de projet en bâtiment. Participer et réfléchir au CC2D est une expérience intéressante, riche pour la ville.

Le Président donne la parole à Monsieur Laurent Georgeault, ingénieur et chargé de mission à l'Institut de l'économie circulaire.

3/ Intervention de Monsieur Laurent Georgeault, membre de l'institut de l'économie circulaire, sur le thème « l'économie circulaire aujourd'hui ? »

Il explique à l'assemblée à l'aide d'un PowerPoint l'économie circulaire qui est liée à l'accroissement de l'économie et à l'épuisement des ressources.

M. Prouteau précise que cette démarche motive des actions visant à transformer les modèles d'activités d'entreprise (pour une moindre consommation de ressources naturelles), à favoriser l'économie du partage ou à promouvoir l'économie sociale et solidaire...

Mme Nicodème-Saradjian indique que l'économie du partage favorise les liens sociaux (co-voiturage, etc...)

4/ Points divers

Mme Grandchamp distribue à l'assemblée des documents concernant:

- Le samedi 11 octobre, à l'occasion de la Fête de l'énergie de l'ADEME. L'Agence Locale de l'Energie invite, entre autres, les chavillois à découvrir un très bel exemple de construction performante, guidés par un conseiller énergie,
- Fête le plein d'Energies les 27 et 28 septembre, sur l'île de Monsieur, à Sèvres. Tout au long du week-end, de nombreuses animations ludiques, 100% gratuites, autour du thème du développement durable sont à découvrir au sein d'un jardin éphémère créé pour l'occasion par la Direction des Parcs et Jardins de GPSO : patinoire 0 énergie, concerts en plein air, dégustations de produits bio et équitables, balades fluviales, initiation aux sports nautiques, conseils de professionnels dans un véritable espace dédié aux économies d'énergie dans l'habitat... Des activités pour petits et grands.

Mme Nenner précise que le dimanche 12 octobre 2014 aura lieu la seconde randonnée pédestre urbaine « Sur les traces du ru de Marivel ». Elle souligne qu'en commun avec l'association Espaces, des dépliants et autres documents ont été créés pour la randonnée.

Ce même jour, à l'Atrium, se tiendra une exposition commentée sur la cartographie des sources, puits et zones humides de Chaville et remise de la carte ainsi qu'une exposition de L'Arche sur « La vallée du ru de Marivel ».

Mme Dorison rappelle que l'ensemble du CC2D avait demandé à l'aménageur du Centre-Ville comment serait traitée et utilisée l'eau trouvée lors des travaux. Monsieur Tampon-Lajarriette a dit avoir commandé une étude sur l'origine, les caractéristiques et la qualité de l'eau. Mme Dorison demande une réponse au sujet de cette étude et sur le devenir de cette eau qui est actuellement rejetée aux égouts.

Mme Nenner précise que dans la rue de Stalingrad il y aura des noues le long de la rue.

Mme Grandchamp précise qu'elle va s'enquérir d'éléments complémentaires auprès de Monsieur Tampon-Lajarriette et de Monsieur Loiseleur.

Mme Nenner explique que, autrefois, il existait des fontaines publiques d'eau potable. Elle souhaiterait que l'eau trouvée puisse être utilisée.

Mme Dorison souhaite davantage de lien entre le CC2D et le Conseil Municipal. Elle pose une question au sujet de l'évaluation de l'Agenda 21.

Mme Grandchamp précise que le Conseil Municipal saisit le CC2D en fonction de l'actualité. Il a été saisi pour le PADD, le PLU, la ZAC du Centre-Ville, la Trame Verte et Bleue, le plan de circulation mais, effectivement, sur l'Agenda 21, un travail de communication reste à faire.

M. Prouteau indique que ces points, relatifs aux réalisations urbaines en cours dans la commune et déjà abordés au sein du CC2D, ont vocation à être évoqués à nouveau.

Monsieur le Président indique que la prochaine séance se tiendra le **samedi 15 novembre 2014 à 9h30.**

M. Prouteau demande aux membres du CC2D de réfléchir sur le choix des thèmes qu'ils souhaiteraient aborder aux prochaines séances.

Mme Nenner aimerait aborder au printemps la circulation douce avec pour thème « mieux se déplacer à bicyclette »

Fin de la séance à 12h00.